



La plate-forme technique nationale d'échanges du Réseau Natura 2000



Bilan de l'activité 2000 - 2015 et enjeux pour l'avenir

ÉDITO

Pourquoi un bilan ?

D'abord parce que l'année 2016 est une année charnière : celle de l'intégration de l'Aten dans l'Agence française pour la biodiversité qui prendra son envol au 1er janvier 2017. Elle correspond également à des réflexions voire des évolutions majeures de la politique Natura 2000 en France et en Europe à travers le « fitness check » mené par l'Union européenne, le rapport du CGEDD/CGAER faisant un bilan de la mise en œuvre de cette politique en France, la nouvelle responsabilité d'autorité de gestion des fonds européens donnée aux Conseils régionaux et la création par la loi biodiversité adoptée en juillet 2017 de comités régionaux biodiversité.

Ensuite pour pouvoir mettre en perspective 15 années de travail au service des opérateurs, animateurs, acteurs du réseau Natura 2000 qui, vous le constaterez dans le document, ont bien évolué. Pour avoir vécu les premières années, pour le moins complexes, de mise en place de cette politique en France, force est de constater aujourd'hui que Natura 2000 est installé dans le paysage de la préservation de la biodiversité et qu'il est, malgré son jeune âge, un des outils clefs pour atteindre l'objectif ambitieux de reconquête de la biodiversité que la nouvelle loi appelle de ses vœux.

Quels enseignements ?

Certainement trois mots clefs pour qualifier la plate-forme Natura 2000 : évolutivité, réactivité, pragmatisme.

Évolutivité car vous pourrez constater dans ce bilan les différentes étapes franchies par la plate-forme technique.

D'une réponse à une demande de formations pour les pionniers de l'aventure Natura 2000, la plate-forme est devenue un espace d'échange, de mutualisation et de production collective.

Réactivité car dans le cadre de politiques jeunes comme Natura 2000, le besoin de réponses à des demandes « qui n'ont pas forcément été planifiées » est la règle. La souplesse de l'Aten et le professionnalisme de ses agents ont permis de répondre aux attentes dans des délais compatibles avec les demandes des acteurs.

Pragmatisme : non il n'était pas prévu au départ de faire une pépinière de sites web Natura 2000 mais cela correspondait à un besoin. Non, l'évolution des moyens humains et financiers pour la plate-forme n'a pas toujours été celle attendue mais l'Aten et ses partenaires ont su s'adapter. Oui, le contact régulier avec les gestionnaires de terrain permet de créer des outils qui ne sont pas « hors sol ».

Et la suite ?

La plate-forme Natura 2000 va faire peau neuve dans le cadre de l'intégration de l'Aten dans l'AFB. Que ce soit en termes de gouvernance, de services ou de valorisation, il s'agira de l'adapter aux nouveaux enjeux. Le lien avec les outils de mise en œuvre des autres politiques publiques (Trame verte et bleue, zones humides, Gemapi...) devra être développé à travers un Centre de ressources national que le rapport de préfiguration de l'AFB a identifié comme une des actions phares de cette future agence nationale. Cette évolution ne sera pas une révolution, les principes, les acquis, le savoir-faire de la plate-forme actuelle seront conservés tout en améliorant son caractère intégrateur et transversal.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont œuvré pour que cet outil d'échange, de partage et de mutualisation soit aujourd'hui ce qu'il est. L'AFB nous fait rentrer dans une nouvelle phase/dimension (la 4ème !). L'aventure continue avec à la fois la fierté du travail accompli mais aussi l'ambition de faire encore grandir ce Centre de ressources national au service de tous les acteurs de la mise en œuvre de Natura 2000.

Xavier GAYTE, Directeur de l'Aten



SOMMAIRE

Un réseau européen deux directives

La France a opté pour une démarche concertée, volontaire et contractuelle

Évaluation des incidences : volet réglementaire de la politique Natura 2000

Les acteurs du réseau Natura 2000 en France

Chiffres clés sur Natura 2000 en France

Superposition des sites Natura 2000 avec d'autres espaces naturels protégés

Avancement de l'élaboration des docobs en 2015

Présidence des comités de pilotage des sites Natura 2000

Typologie des structures animatrices de Natura 2000

L'Aten dans le dispositif Natura 2000 : l'action de la plate-forme technique de 2000 à 2015

Les différents axes de la plate-forme technique Natura 2000

Ressources humaines et budget de la plate-forme Natura 2000

Enjeux pour demain

Des acquis

Des contraintes

Un contexte en pleine évolution

Un cadre pour les Centres de ressources de l'AFB

De la plateforme Natura 2000 au Centre de ressources de l'AFB

Annexes

Annexe 1 : Liste des Journées d'échanges techniques (JET) Natura 2000 organisées par l'Aten

Annexe 2 : Forum des gestionnaires – Édition n°12 (2006)

Annexe 3 : Articles et dossier de la revue *Espaces naturels*

Annexe 4 : Cahiers techniques de l'Aten sur Natura 2000

Annexe 5 : Les formations Natura 2000 à l'Aten entre 2010 et 2015



© Laurent Mignaux/Terra, Thierry Degen/Terra - MEEM, Sandrine Chalvet - Aten



Natura 2000 en France

UN RÉSEAU EUROPÉEN DEUX DIRECTIVES

Natura 2000 est un réseau européen institué en 1992 par la directive européenne 92/43/CEE sur la conservation des habitats naturels de la faune et de la flore sauvages (dite directive Habitats). Il doit permettre d'atteindre les objectifs fixés par la Convention sur la diversité biologique, adoptée lors du Sommet de la Terre de Rio de Janeiro en 1992 et ratifiée par la France en 1996. Chaque État membre a proposé des zones où se trouvent des habitats naturels et des espèces animales et végétales concernés par les Directives européennes 2009/147/CE (dite «Oiseaux», 1979) et la Directive « Habitats ». L'objectif est de préserver la diversité biologique et de valoriser le patrimoine naturel de nos territoires.

**La France a opté pour
une démarche concertée,
volontaire et contractuelle**

Lors de la désignation des sites Natura 2000 par l'État, les communes incluses sont consultées pour avis. Ensuite, sur chaque site, un document d'objectifs appelé docob (plan de gestion) est élaboré en concertation via un comité de pilotage local regroupant une large représentation des habitants, usagers, socio-professionnels, administrations et experts scientifiques concernés par l'emprise du site.

Enfin, dans la mise en œuvre du docob, des mesures de gestion contractuelles sont proposées. La contractualisation étant libre et volontaire, la France offre la possibilité aux usagers et ayant-droits de s'investir dans la gestion du site par la signature de Contrats de gestion (Contrats Natura 2000, Mesures agro-environnementales) et par la signature de la Charte Natura 2000. Des aides financières, compensations de manques à gagner ou exonérations fiscales sont alors mobilisables.

Évaluation des incidences : volet réglementaire de la politique Natura 2000

La démarche Natura 2000 n'exclut pas la mise en œuvre de projets d'aménagements ou la réalisation d'activités humaines dans les sites Natura 2000, sous réserve qu'ils soient compatibles avec les objectifs de conservation des habitats et des espèces qui ont justifié la désignation des sites. L'évaluation des incidences est l'outil de prévention qui permet d'assurer l'équilibre entre préservation de la biodiversité et activités humaines. Deux décrets d'application et des arrêtés préfectoraux mettent en place ce dispositif à partir de 2010-2011.

Les acteurs du réseau Natura 2000 en France

1) Les acteurs institutionnels

- Le ministère en charge de l'écologie (MEEM).
- Les Directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL).
- Les Directions départementales des territoires (et de la mer) (DDT-M).
- Les collectivités territoriales ou leurs groupements.
- Les animateurs de sites Natura 2000.
- L'Agence des aires marines protégées (AAMP).

2) Les partenaires

- Le Muséum national d'histoire naturelle (MNHN) : appui scientifique.
- L'Aten – Plate-forme technique nationale d'échanges (AFB) : appui technique.
- Les propriétaires, agriculteurs et gestionnaires d'espaces naturels terrestres, et les utilisateurs d'espaces marins, signataires de contrats ou de chartes Natura 2000.

I CHIFFRES CLÉS SUR NATURA 2000 EN FRANCE

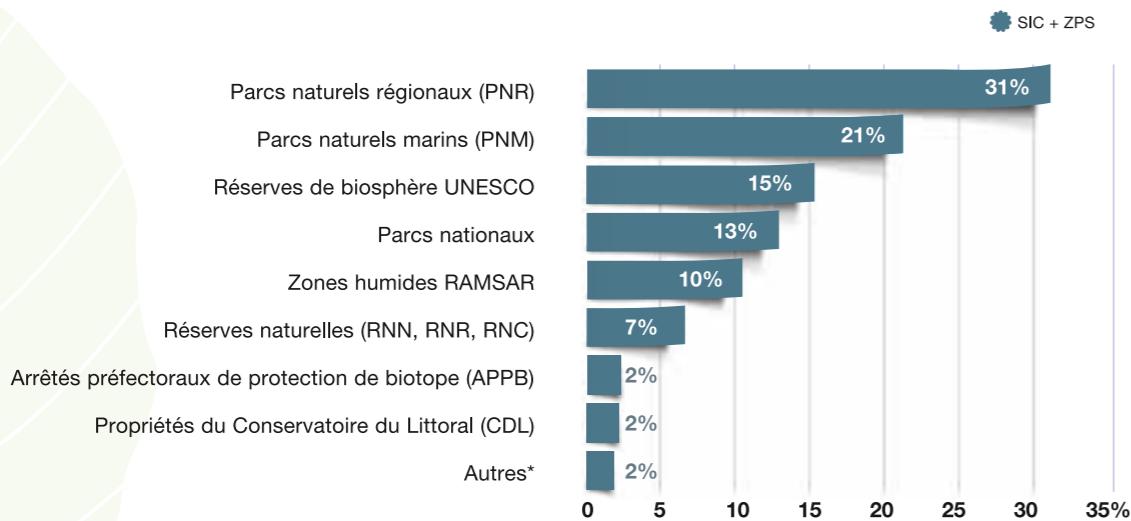


1 / Superposition des sites Natura 2000 avec d'autres espaces naturels protégés

En France, le réseau Natura 2000 compte 1756 sites en 2015 (392 ZPS et 1364 SIC/ZSC). Abritant de forts enjeux de biodiversité, 77 % de sites Natura 2000 sont concernés,

pour partie par au moins un autre statut de protection (réserve, parc naturel régional, etc.). Seuls 407 sites ne disposent d'aucun autre statut de protection.

Part de la surface des sites Natura 2000 incluse dans d'autres espaces naturels protégés



© Thomas Gendre - Aten

Surface des espaces naturels protégés et des ZNIEFF incluse dans Natura 2000

Zones cœur de Parcs nationaux

Réerves naturelles nationales

ZNIEFF en mer

Propriétés du Conservatoire du littoral

Réerves naturelles régionales

Arrêtés de protection de biotope

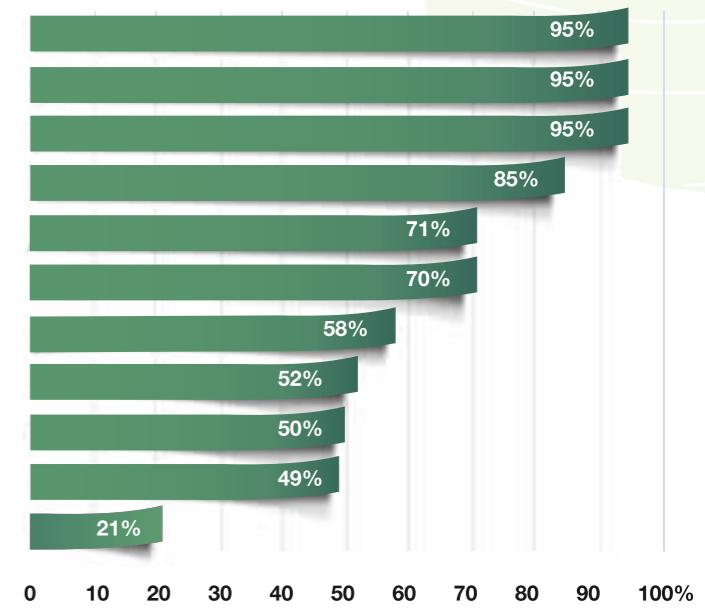
Parcs naturels marins

Sites gérés des Conservatoires d'espaces naturels

Parcs nationaux

ZNIEFF de type 1

Parcs naturels régionaux



Les principaux types d'espaces naturels protégés de France sont significativement inclus dans des sites Natura 2000 avec, donc, de nombreux enjeux de biodiversité de niveau européen. Les gestionnaires de ces espaces portent ainsi une forte responsabilité dans le succès de la mise en œuvre de Natura 2000 pour la conservation de ce patrimoine majeur.

Les Conseils départementaux au titre des Espaces naturels sensibles, comme les collectivités gestionnaires de Grands sites de France ou encore l'ONF avec les forêts domaniales sont largement concernés par les zonages Natura 2000 et constituent également des acteurs clefs de la politique Natura 2000.

2 / Avancement de l'élaboration des docobs en 2015

La quasi-totalité des sites Natura 2000 possède ou est en passe d'obtenir un docob validé et opérationnel.

	Sites Natura 2000	
Docobs validés	1568	89%
Docobs en cours	141	8%
Docobs non débutés	47	3%
Total	1756	100%

(données MEEM, 2015)



3 / Présidence des comités de pilotage des sites Natura 2000 : une appropriation progressive de Natura 2000 dans les territoires

Dans la logique de décentralisation depuis plusieurs années, le transfert de présidence des comités de pilotage des sites Natura 2000 et le portage de la mise en œuvre aux collectivités territoriales sont en cours.

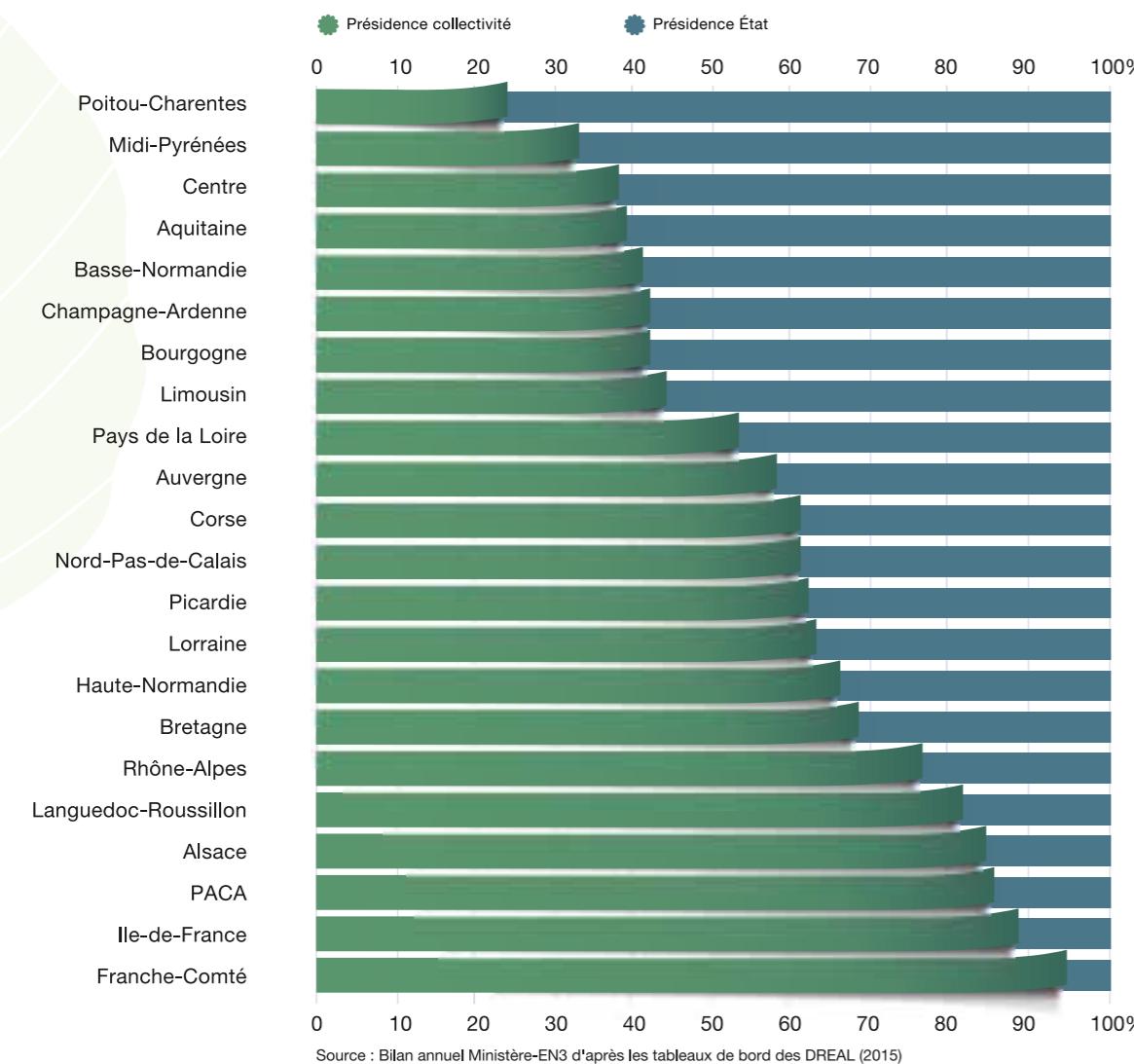
Structures porteuses de la mise en œuvre de Natura 2000 (2015)

Portage collectivité territoriale	1070 sites
Portage par l'État (Préfet)	652 sites

(données MEEM, 2015)

Cette évolution est plus ou moins marquée selon les régions.

Répartition par région des présidences de comités de pilotage (2015)

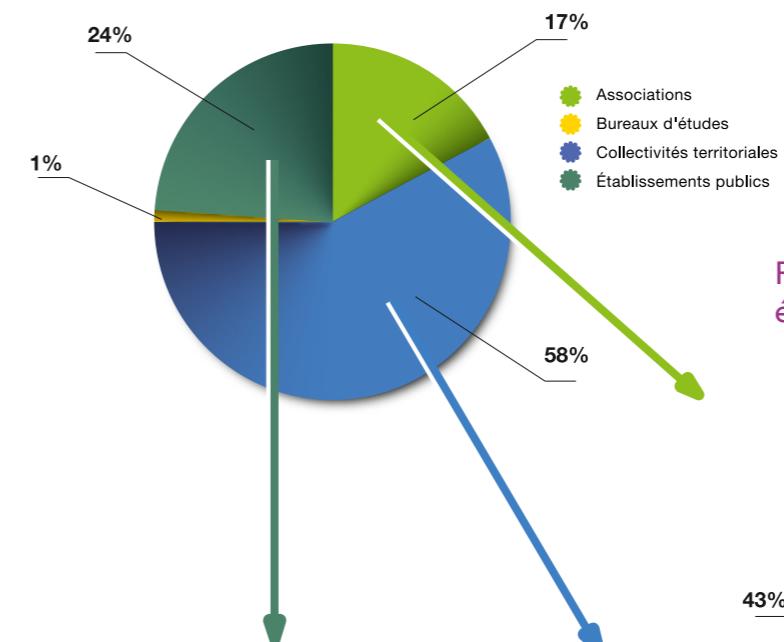


4 / Typologie des structures animatrices de Natura 2000

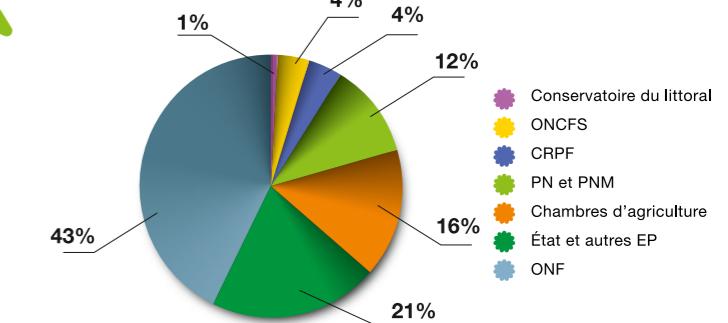
Les collectivités territoriales porteuses de la mise en œuvre de Natura 2000 réalisent en régie l'animation locale ou, comme le fait l'État, font appel à une structure tiers

(prestation ou convention). La conséquence est un paysage très pluriel des types de structures en charge de l'animation des sites Natura 2000 en France.

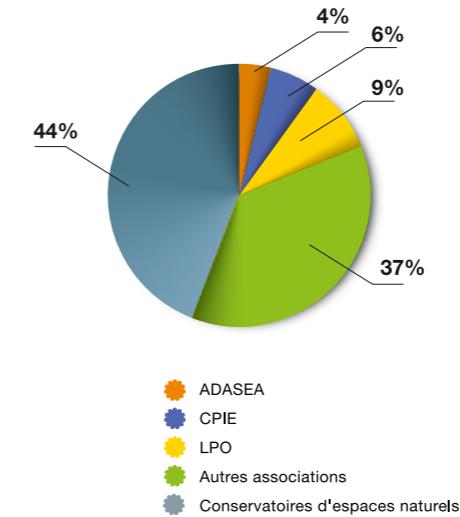
Répartition des différents types d'animateurs (2015)



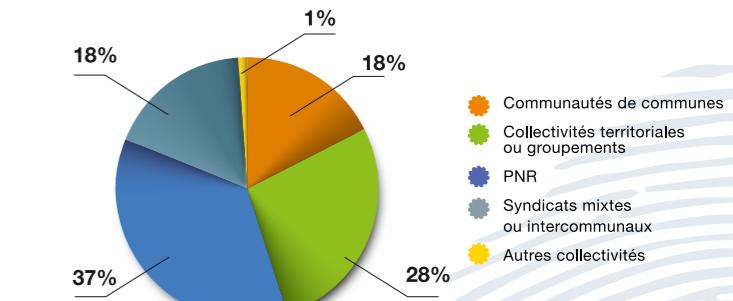
Répartition des différents établissements publics animateurs (2015)



Répartition des différentes associations animatrices (2015)



Répartition des différentes collectivités animatrices (2015)



Sources : MEEM



Plate-forme Natura 2000 de l'Aten

II L'ATEN DANS LE DISPOSITIF NATURA 2000 : L'ACTION DE LA PLATE-FORME TECHNIQUE DE 2000 À 2015

En 2000, le ministère en charge de l'écologie confie à l'Aten le pilotage de la mise en place d'un dispositif de formation afin d'accompagner les premiers opérateurs, notamment dans l'élaboration des plans de gestion des sites Natura 2000 : les documents d'objectifs (docobs). L'Aten fait alors le constat que le dispositif de formation est nécessaire mais ne suffit pas à répondre à des besoins exprimés sur le terrain, notamment un besoin de mutualisation d'outils et plus généralement de développement des compétences. Cette demande a été intégrée par le ministère qui confie à l'Aten en 2005 l'animation du réseau des opérateurs et animateurs Natura 2000 pour les sites terrestres et littoraux¹⁾. Qualifiée de plate-forme technique d'échanges sur Natura 2000, l'objectif est de recenser puis mutualiser des pratiques, les savoirs-faire et des expériences du terrain (dans le but de traiter l'ensemble des connaissances). Les produits et services proposés sont aujourd'hui des publications, des séminaires techniques, des bases de données et la poursuite du dispositif de formation.

Les types et le nombre de bénéficiaires de cette plate-forme ont évolué au cours des années. En effet, en 1998, le réseau s'est constitué avec quelques dizaines de personnes sur les sites pilotes puis a connu une expansion, jusqu'à constituer un réseau de plus de **1000 professionnels** (opérateurs, animateurs et chargés de mission DDT(M) et DREAL).

Les attentes des institutions en charge de Natura 2000 comme celles des acteurs de terrain ont également évolué en fonction des différentes périodes de mise en œuvre de Natura 2000. La plate-forme technique de l'Aten a continuellement adapté ses services à l'actualité des besoins, quand elle ne les a pas anticipés :

Période 1

Planification de la gestion des sites : élaboration des docobs (1998-2005)

- Accompagnement à l'élaboration des docobs.
- Offre de formation dédiée (professionnalisation, nouveau métier/nouvelles compétences).

1) Le réseau des sites Natura 2000 marins est majoritairement animé par l'Agence des aires marines protégées

Période 2

Mise en œuvre de docobs (Contrats Natura 2000, MAE...)(2003-2010)

- Accompagnement/information sur la mise en œuvre de la politique.
- Accompagnement à l'élaboration et à l'animation des docobs.
- Diversification de l'offre de formation dédiée.
- Facilitation des échanges entre gestionnaires (mise en place de Journées d'échanges techniques - JET, du forum de discussion, mise à disposition d'information, etc.).
- Développement d'outils de mutualisation (annuaire, coque de sites web, Sudoco, etc.).



© Laurent Mignaux/Terra - MEEM



© Laurent Mignaux/Terra - MEEM,
Thomas Gendre - Aten



Période 3

Intégration dans les politiques publiques, Grenelle de l'environnement, stabilisation de la procédure d'élaboration des docobs et baisse des financements (2008-2015)

- Fiches métier « chargé de mission Natura 2000 » (reconnaissance métier).
- Accompagnement à la réglementation « évaluation des incidences Natura 2000 ».
- Poursuite du développement d'outils de mutualisation.
- Accompagnement à la diversification des ressources.
- Expertise de l'Aten sur le Système d'information Natura 2000 (SIN2) - les outils développés par l'Aten sont repris par le ministère.

“ ...en 1998, le réseau s'est constitué avec quelques dizaines de personnes sur les sites pilotes puis a connu une expansion, jusqu'à constituer un réseau de plus de 1000 professionnels ”

On y retrouve les 3 modalités d'actions des centres de ressources :

- Mettre en réseaux et fédérer les acteurs de la biodiversité autour de thématiques techniques communes (animer, informer, échanger, coordonner, évaluer les besoins).
- Mettre à disposition des données, des référentiels, des méthodes standardisées et des outils techniques pour la mise en œuvre des politiques publiques (capitaliser, mutualiser, centraliser, produire, diffuser).
- Appuyer et accompagner les acteurs avec, si besoin, à l'avenir, l'appui des relais territoriaux de l'AFB (formation, appui, conseil, expertise).

1 / Les différents axes de la plate-forme technique Natura 2000

a) Échanges entre gestionnaires, mutualisation de savoir-faire et appui à la communication du ministère

Les besoins recensés de développer et animer des outils pour mettre en relation les acteurs de Natura 2000 ont permis de faire émerger l'organisation d'outils et d'événements pour permettre des échanges techniques et mener une réflexion prospective :

- Ouverture d'un forum de discussion et d'échanges autour de Natura 2000 depuis 2005 et animation par l'Aten (<http://forums.espaces-naturels.fr/>). Des demandes ont émané pour disposer d'un lieu d'échanges spécifique pour des réseaux locaux, l'Aten y a répondu favorablement.
- Coordination des manifestations sur Natura 2000 (en partenariat avec le ministère pour les séminaires des services de l'Etat avec un appui auprès du ministère quand leur équipe était restreinte) et avec d'autres acteurs (Journées d'échanges techniques avec des Dreal, avec le Pôle ressources national des sports de nature, etc.).
- Réalisation d'un annuaire en ligne des professionnels du réseau Natura 2000.
- Organisation de Journées d'échanges techniques (JET) : 2 à 3 par an avec une participation moyenne de 70 professionnels de Natura 2000 à chaque JET.
Liste des thématiques des JET en Annexe 1 et <http://jet.espaces-naturels.fr/natura-2000>



b) Valorisation des expériences de gestion et des savoir-faire

Les opérateurs, animateurs et services de l'État en charge de Natura 2000 ont fait remonter le besoin de valorisation et mutualisation des expériences de gestion et d'animation. Les objectifs étaient de capitaliser et publier l'information technique, ainsi que de mettre en place un référentiel bibliographique et un centre documentaire.

Ce besoin a abouti à :

- La création d'une large section Natura 2000 sur le site Web de l'Aten (<http://www.espaces-naturels.fr/natura-2000>) et son animation.
- L'organisation d'un centre documentaire Natura 2000 (formats papier et informatique).
- La mise à disposition de nouveautés concernant Natura 2000 via des mails d'information réguliers au réseau, ainsi que la création d'actualités sur le site Web.
- La mise en place d'une newsletter Natura 2000 de 2006 à 2009 qui a ensuite été reprise par le bureau Natura 2000 du ministère.
- Le développement d'une base de données bibliographiques sur Natura 2000.

- La publication de dossiers et d'articles Natura 2000 dans la revue *Espaces naturels* (2 dossiers depuis 2007, et 31 articles) (Présentation des articles en [Annexe 3](#)).



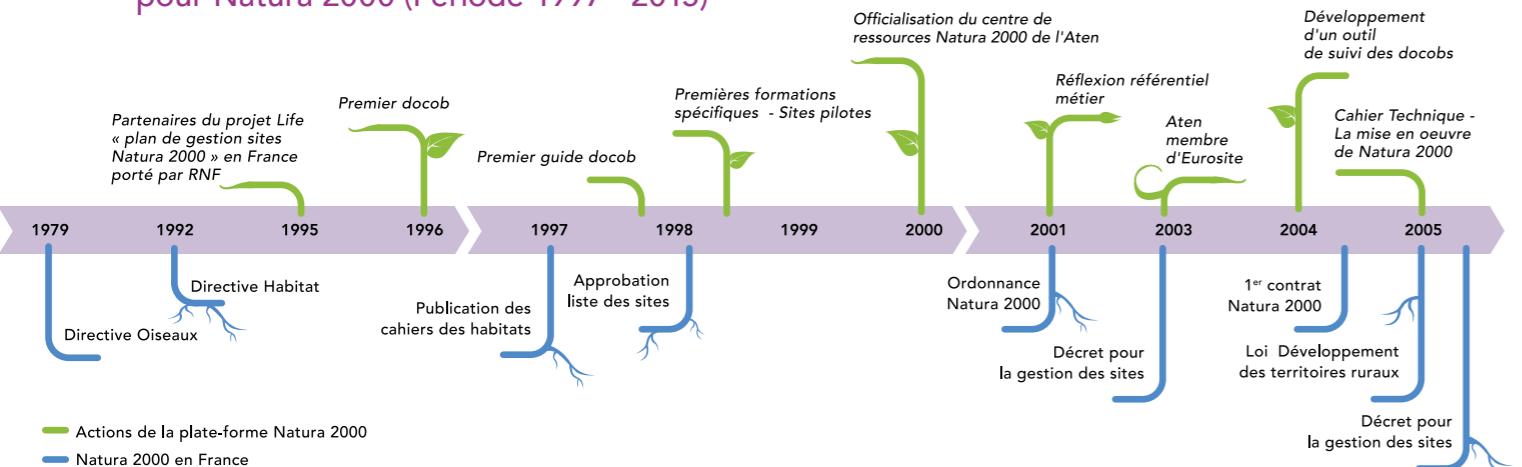
- la rédaction et la mise à disposition de documents d'information sur les financements, sur les évaluations d'incidences des manifestations sportives ;
- le développement et la mise à disposition d'un outil de communication mutualisé : sites web Natura 2000 personnalisables, formation des chargés de mission Natura afin qu'ils deviennent autonomes, maintenance et aide personnalisée. Depuis 2009, 214 sites Internet ont été créés pour communiquer sur 440 sites Natura 2000 en France (soit 25 % des sites) <http://pepiniere.n2000.fr/> ;

“ Depuis 2009, 214 sites Internet ont été créés pour communiquer sur 440 sites Natura 2000 en France grâce à la pépinière web de la plate-forme. ”



- la participation active aux Grands prix Natura 2000 en France (co-élaboration du projet, du règlement, gestion du site web pour les candidatures, membre du jury de sélection, etc.).

Chronogramme des projets Aten pour Natura 2000 (Période 1997 - 2015)



c) Outils d'aide à la gestion : base de données sur les espèces, habitats, mesures de gestion associées des sites Natura 2000

Cette demande du ministère a notamment nécessité l'édition des guides méthodologiques d'élaboration des docobs, ainsi que le déploiement de l'outil d'évaluation-bilan Sudoco pour le suivi de la mise en œuvre des docobs.

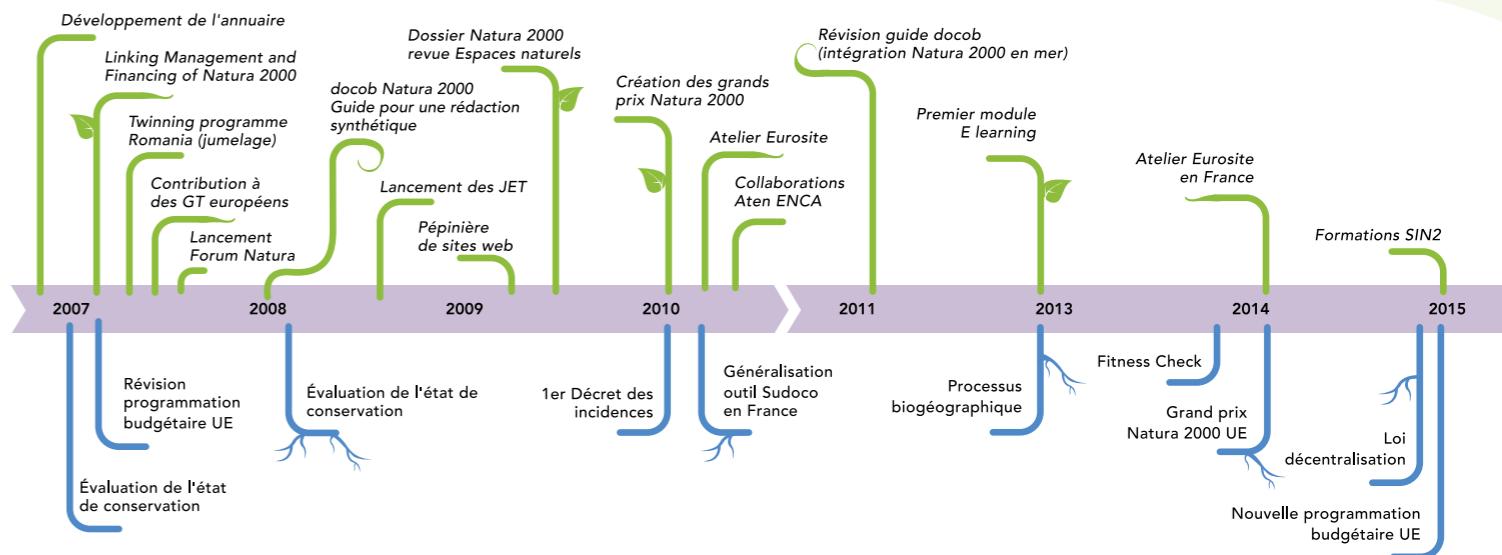
L'Aten a ainsi réalisé :

- L'édition de 3 cahiers techniques :
 - › Guide méthodologique d'élaboration des documents d'objectifs Natura 2000 (1^{re} édition : 1998 ; 2^{de} édition : 2009, mise à jour en 2011 pour intégrer les problématiques de sites marins).
 - › Guide pour une rédaction synthétique des docobs (2008). Une version française et une version anglaise.
 - › Un recueil d'expériences de la mise en œuvre de Natura 2000 dans les Réserves Naturelles de France (2004).

[Présentation de ces trois Cahiers techniques en Annexe 4](#)



- L'élaboration de la section Natura 2000 du « Memento de l'agent de terrain » (Coord. Aten, 2006). <http://ct83.espaces-naturels.fr/printpdf/48>.





d) Information juridique : veille, diffusion et vulgarisation de l'actualité juridique sur Natura 2000 et appui juridique à la demande

L'information juridique sur Natura 2000 a fait l'objet de diffusion et de vulgarisation via le portail Web de l'Aten (<http://www.espaces-naturels.fr/juridique>), la newsletter Natura 2000 de la plate-forme, des articles dans la revue *Espaces naturels*, diverses présentations lors de JET.

L'Aten a également rédigé le chapitre Natura 2000 du guide : « Outils juridiques pour la protection des espaces naturels – Droit et police de la nature » (Aten, 2011) - Cahier technique n°78.

<http://ct78.espaces-naturels.fr/natura-2000-0>

e) Ouverture sur le réseau européen Natura 2000 : état de la démarche dans les autres pays, leurs expériences de gestion

L'objectif de cet axe de travail de la plate-forme est de renforcer les échanges entre les opérateurs français et européens en participant à la communauté d'acteurs Natura 2000 :

- 1/ Valoriser les expériences françaises.
- 2/ Apprendre des actions techniques menées par les acteurs européens.
- 3/ Appréhender les différentes modalités de mise en œuvre des directives dans les autres pays membres.

Les actions réalisées, en lien avec la stratégie internationale de l'Aten, sont :

- Organisation de formations sur « La mobilisation de fonds européens » de 2005 à 2011 avec appui technique individualisé en partenariat avec Enviropea.
- Organisation annuelle de formations sur la pratique professionnelle de la langue anglaise depuis 2005.
- Participation de l'Aten aux séminaires biogéographiques inscrits dans la stratégie biodiversité de la commission européenne. L'Aten finance également la participation d'animateurs Natura 2000 français intéressés par ces événements.
- L'organisation, en tant qu'opérateur, du jumelage avec la Roumanie pour mise en place de Natura 2000 (2005-2007). Ce projet aboutit notamment à l'élaboration d'un premier « Guide d'élaboration des docobs » en roumain. Un guide d'élaboration synthétique suivra ainsi que des formations organisées pour les gestionnaires de sites Natura 2000 roumains.
- Copilotage du réseau ECONAT2000 (2007-2010) : Organisation de 10 ateliers et 4 séminaires européens sur différentes thématiques Natura 2000 organisés aux Pays-Bas (2007), en Angleterre (2008), en Allemagne (2009) et en France (2010) avec comme partenaires : France (ministère-SETRA), Pays-Bas (ministère des infrastructures), Royaume-Uni (Natural England), Allemagne (Agence de la nature de Basse-Saxe).
- Participation aux groupes de travail sur Natura 2000 (gestion et financement) avec la Direction générale de l'environnement (DG ENV), en lien avec le bureau Natura 2000 du ministère (2008-2010).
- Participation et intervention aux Ateliers d'Eurosité : « Gestion Natura 2000 » Luxembourg, 2010 ; « La gestion des aires marines protégées », Le Conquet, 2010 et Marseille, 2011 ; « La restauration des zones humides », Ambleteuse, 2011 ; « L'adaptation au changement climatique », Montpellier, 2014.
- Co-rédaction Aten-ministère du volet français du rapport d'Alterra (Pays-Bas) sur la mise en œuvre de Natura 2000 en Europe (2008).



- Contribution au projet « Pathways of change for N2000 » 2014-15 porté par Alterra (Pays-Bas) : Conseil, traduction et sélection de sites français de référence.
- Réponse à deux appels d'offre pour la mise en œuvre de jumelages européens : montage administratif et financier des dossiers de candidatures ; y compris collecte de CV d'experts mobilisables dans le réseau de l'Aten. Les objectifs identifiés ont été de renforcer les échanges entre les opérateurs français et européens ainsi que de transférer et valoriser les expériences de gestion entre la France et les autres pays européens.
- Contribution au *Fitness Check of EU Nature Legislation - Birds and Habitats Directives* (2015), évaluation des directives « Oiseaux » et « Habitats, faune, flore » : réponse écrite et entretien avec la Commission Européenne

f) Professionnalisation du réseau d'acteurs de Natura 2000

Depuis le début des années 2000, l'Aten organise une offre de formation continue spécifique pour les professionnels de Natura 2000 (animateurs, services instructeurs, experts, etc.).

L'accès à cette formation est facilité par une politique tarifaire avantageuse : les structures animatrices ou membres de comité de pilotage Natura 2000 bénéficient en effet d'un tarif préférentiel.

Le programme annuel de formations Aten labellisées « Natura 2000 » est composé en moyenne de :

- 10 formations pour les compétences « cœur de métier » : élaboration des docobs, prise de poste Natura 2000, contractualisation Natura 2000, animation de la mise en œuvre de Natura 2000, évaluation de l'état de conservation, évaluation des incidences, etc.

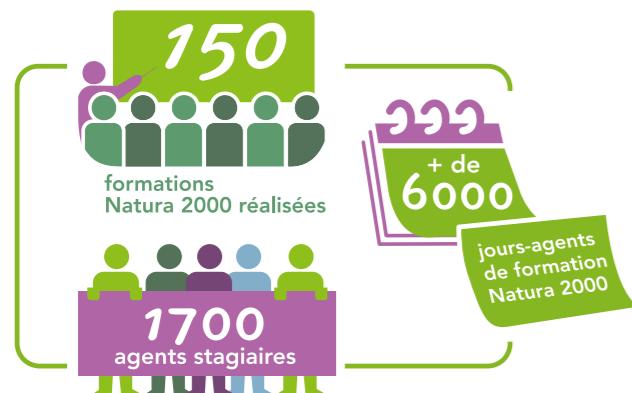


- 20 formations pour les compétences généralistes : non spécifiques au métier mais très importantes pour l'animateur Natura 2000. Exemples : connaissances naturalistes, gestion des milieux naturels, financements, suivi faune/flore, etc.

Listes des principaux stages de formations présentés en Annexe 5

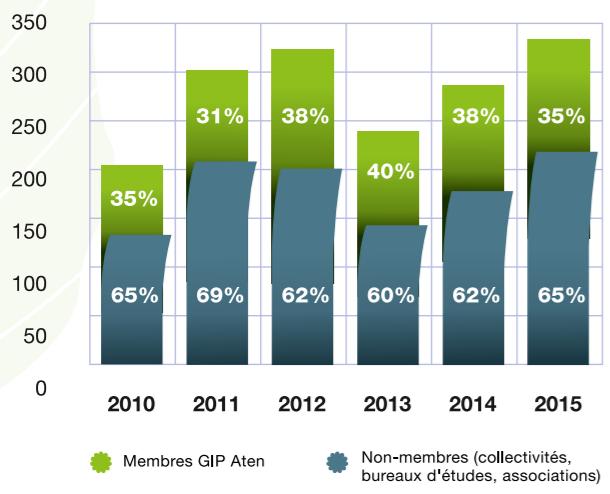
En moyenne, **20%** de l'offre de formation du catalogue Aten est labellisée « Natura 2000 ».

Bilan de la formation « Natura 2000 » à l'Aten de 2010 à 2015



Origine des stagiaires aux formations « Natura 2000 »

La mixité des publics : Une spécificité constante de la formation Natura 2000 de l'Aten (source : Aten).



En comparaison, le taux de non-membres dans les formations Aten est de 5 % en moyenne.

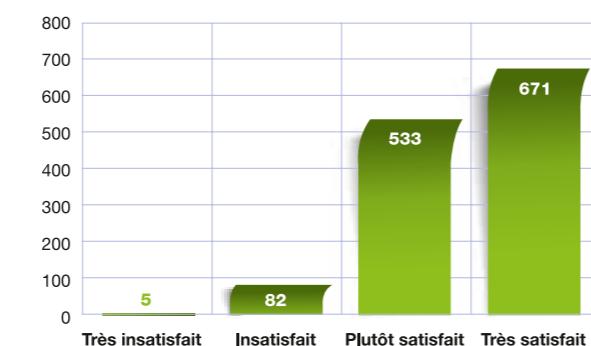
2) somme du nombre de participants sur les 5 ans (une même personne ayant pu participer plusieurs fois).



Evaluation globale des formations Natura 2000

Un haut niveau de satisfaction sur les formations Natura 2000 de l'Aten.

Evaluation de la satisfaction en formation Natura 2000 entre 2010 et 2014 (en nombre de stagiaires)



Évaluation de la satisfaction moyenne par formation pour la période 2014-2015 :

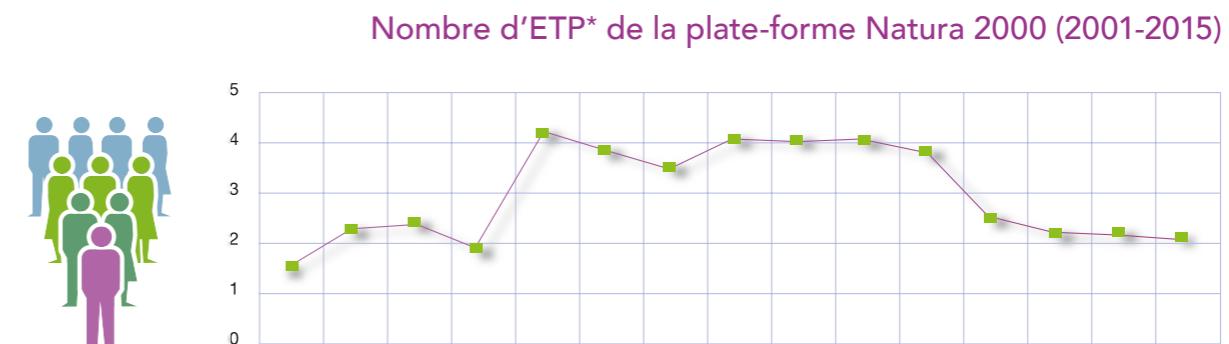
➤ **17,6/20** (min. 14 ; max. 18,6)

- Création d'une interface dédiée en ligne pour l'inscription et le suivi des dossiers de demande de formation Aten, avec un filtre pour les formations labellisées Natura 2000. <http://formaltil.espaces-naturels.fr>
- E-learning : Pour compléter l'offre de formation, l'Aten a réalisé, avec SupagroFlorac, un module de formation à distance de 20 heures de cours et d'exercices (licence, formation continue) entre 2010 et 2013 en partenariat avec l'UVED dans le cadre d'un appel à projets. <http://www.uved.fr/index.php?id=780>
- Élaboration du référentiel métier des chargés de mission Natura 2000, dans le but d'accroître la lisibilité de ce métier dans les métiers de la biodiversité. http://www.espaces-naturels.fr/content/download/10243/94896/file/fiche_métier_animateur_site_N2000.pdf

L'offre de formation Natura 2000 est en constante hausse depuis le début des années 2000 et elle tend progressivement à atteindre un plafond, synonyme d'une certaine maturité de ce « jeune » métier d'animateur Natura 2000. Les compétences spécifiques nécessaires sont progressivement toutes identifiées et prises en compte dans l'offre de formation de la plate-forme.

2 / Ressources humaines et budget de la plate-forme Natura 2000

L'évolution des ressources humaines de la plate-forme depuis sa création est bien corrélée aux 3 grandes périodes de déploiement et mise en œuvre de la politique Natura 2000 en France. Il y a notamment la deuxième période dite de « Mise en œuvre des docobs » entre 2003-2010 qui



* Équivalent temps plein



“ Mixité des publics : Une spécificité constante de la formation Natura 2000 de l'Aten. ”

correspond à la période d'activité la plus importante de l'histoire de la plate-forme. Ces éléments illustrent en outre la capacité de la plate-forme à s'adapter constamment au contexte et besoins de la mise en œuvre de Natura 2000. Vers 2012, l'animation de réseaux de la plate-forme, sort progressivement d'une phase d'investissements importants pour la production des nombreux outils novateurs (guides techniques, Sudoco, pépinière Web, etc.) à destination des professionnels de Natura 2000.

Le budget global de la plate-forme (offre de formation incluse) est quant à lui assez constant sur les 15 ans de fonctionnement avec autour de 150 000 euros annuels.



III ENJEUX POUR DEMAIN

Des acquis

Le choix de la France de privilégier la mise en œuvre de ces Directives par une approche contractuelle est maintenant partagé par l'ensemble des parties prenantes. Le travail d'accompagnement de l'Aten sur l'élaboration et la diffusion des méthodes de gestion (Document d'objectifs) et de gouvernance (Copil) fait aujourd'hui consensus. De plus, la mise en place d'un réseau d'animateurs et la capacité du réseau à s'adapter aux spécificités locales constituent des acquis majeurs du dispositif.

Sur le plan technique, l'équipe en charge de l'animation de la plate-forme d'échanges techniques Natura 2000 a déployé des efforts particuliers au service du ministère pour la mise en place des outils techniques (Sudoco obligatoire, appui SIN2 et grands prix, logos).

Des contraintes

Toutefois, cette politique reste souvent perçue comme une politique de l'État pour laquelle les moyens ne sont pas toujours à même de répondre pleinement à ses ambitions. Ainsi, la faiblesse numérique et la fragilité en termes de compétence des équipes au niveau des services déconcentrés de l'État, la complexité de mobilisation de moyens financiers souvent qualifiés d'insuffisants et le besoin de mieux connecter la politique Natura 2000 aux politiques d'aménagement du territoire sont souvent relevés.

L'investissement réalisé par l'Aten pour la mise en place des outils techniques, et la diminution des moyens humains dédiés à la plate-forme ont amené à réduire la part « animation » de l'équipe : forum de discussion, retours d'expériences, valorisation des bonnes pratiques, etc.

Il en ressort une certaine fragilité du dispositif, nécessitant de mieux évaluer et mettre en valeur les résultats obtenus, d'améliorer la mécanique budgétaire de Natura 2000 et de renforcer l'expertise en matière de méthodes et de gestion. Sur le terrain, hormis les journées d'échanges techniques, les gestionnaires de sites Natura 2000 font régulièrement part de leur besoin d'accompagnement pour la mise en œuvre (outils pratiques, évaluation, veille juridique, recherche de financements, etc) d'un dispositif en pleine évolution.

Un contexte en pleine évolution

- Une étude récente du CGEDD/CGAER (2016) sur la mise en œuvre de Natura 2000 en France pointe 3 scénarios d'évolutions possibles de cette politique en France :
 - Evolution du modèle marquée par la prolongation des tendances actuelles (avec optimisation volontariste au sein des contraintes actuelles ou sans réduction durable des problèmes actuellement constatés).
 - Evolution du modèle marquée par la régionalisation de la compétence biodiversité.
 - Evolution du modèle marquée par une approche plus réglementaire.

Dans tous les cas, les évolutions institutionnelles et budgétaires en France annoncent une nouvelle phase pour la mise en œuvre de Natura 2000. De nombreux facteurs évoluant simultanément pour redéfinir les enjeux, les missions et les services de la plate-forme Natura 2000 sont à prendre en compte dans le devenir des services proposés :

- Rôle des Régions affirmé

À travers les évolutions législatives (chef de file de la biodiversité), la responsabilité d'autorité de gestion des fonds européens, le positionnement dans le cadre de la loi biodiversité comme un niveau clef de concertation (Comités régionaux de biodiversité), les Régions deviennent de fait des acteurs majeurs de la mise en œuvre du réseau Natura 2000.

- Une évaluation européenne (*Fitness check*)

L'évaluation européenne des directives Nature pose deux questions majeures : celle de l'atteinte des objectifs et celle de l'efficience du dispositif (en termes qualité/prix).

sur cette question (cf. rapport CGEDD/CGAER, 2016). Aussi, l'assistance technique et administrative pour le montage de projets LIFE pourrait être confiée à l'AFB, toujours selon cette étude.

- Des acteurs Natura 2000 en pleine interrogation.

Depuis plus de deux ans, les acteurs de la mise en œuvre des docobs éprouvent des difficultés à continuer leur travail soit par manque de moyens financiers, soit par la complexité de mobilisation des outils dédiés (fonds européens notamment, dont les mesures agro-environnementales). Plusieurs sonnettes d'alarme ont été déclenchées par ces acteurs, quels que soient leurs statuts (associations, collectivités, experts, etc.).

- L'Agence française pour la biodiversité (AFB).

Dans le cadre de la création de l'AFB, un des enjeux est d'apporter plus de transversalité dans les politiques biodiversité. L'AFB devra décliner des partenariats avec les régions à travers la création d'Agences régionales pour la biodiversité.

“ ...les Régions deviennent de fait des acteurs majeurs de la mise en œuvre du réseau Natura 2000. ”

L'étude du CGEDD/CGAER signale également des missions potentielles de l'AFB pour le dispositif Natura 2000, notamment le besoin d'un programme de surveillance dans et hors des sites Natura 2000. La plate-forme Natura 2000 pourrait porter ce projet en concevant, dans un premier temps, la réflexion sur la méthodologie et l'animation de la mise en œuvre du programme, en partenariat avec les organisations s'étant déjà impliquées



© Denis Reudet - ONCSF



© Thomas Gendre - Aten

Un cadre pour les Centres de ressources de l'AFB.

Les finalités des centres de ressources de l'AFB sont le développement des compétences et l'accompagnement technique des acteurs pour la mise en œuvre des politiques publiques (entrant dans le champ d'intervention de l'agence).

À ce jour, la plate-forme technique nationale d'échanges Natura 2000 répond en grande partie aux finalités et moyens d'actions d'un centre de ressources thématique comme défini dans l'AFB.

En effet :

- L'activité centre de ressources répond à un besoin d'appui technique à la mise en œuvre de politiques publiques, sollicité via la tutelle ou les acteurs, qui doit pouvoir être identifié (identification des besoins) et actualisé dans le temps (mécanismes et besoins pérennes).

- L'activité centre de ressources doit pouvoir disposer d'un référent compétent, d'instances de gouvernance, de ressources dédiées pour les productions techniques en interne ou en externe, de moyens de transfert et de diffusion ;
- Le Centre de ressources doit constituer la porte d'entrée unique pour les acteurs (acteurs et socio-professionnels) cherchant des réponses techniques aux questions de biodiversité (projet d'un portail unique d'entrée pour Natura 2000, terrestre et marin, en 2017).

De la plateforme Natura 2000 au Centre de ressources de l'AFB.

De nombreuses pistes de travail :

Ces évolutions du contexte et les nouveaux enjeux auxquels la politique de Natura 2000 doit faire face interrogent l'avenir de la plate-forme Natura 2000 :

1 Mieux faire connaître

- Comment mieux faire connaître les bonnes pratiques et les « success stories » de Natura 2000 ?
- Comment contribuer à l'élaboration périodique d'une synthèse didactique et d'aide à la décision, sur les chiffres clés de Natura 2000 ?
- Quels partenariats seraient à développer pour renforcer l'ancrage du réseau dans une vision plus européenne du dispositif ?

2 Accompagner / Mutualiser

- Comment développer la gouvernance de la plate-forme Natura 2000, en lien avec les besoins du terrain, les instances de gouvernance nationale et régionales de Natura 2000 ou plus largement de la biodiversité ?
- Comment accompagner les réseaux d'animateurs dans la mise en œuvre des docobs face aux évolutions en termes de moyens financiers et humains de cette politique ?
- Comment contribuer à une meilleure articulation de la politique Natura 2000 avec les politiques agricoles et d'aménagement du territoire (notamment Trame Verte et

Bleue et application de la séquence « Éviter – Réduire – Compenser » des impacts des aménagements sur la biodiversité ?

- Quelles seraient les mutualisations à apporter (en termes de services, d'outils, de moyens ou de ressources) sur les actions entreprises en faveur de Natura 2000 en mer et Natura 2000 sur terre ?

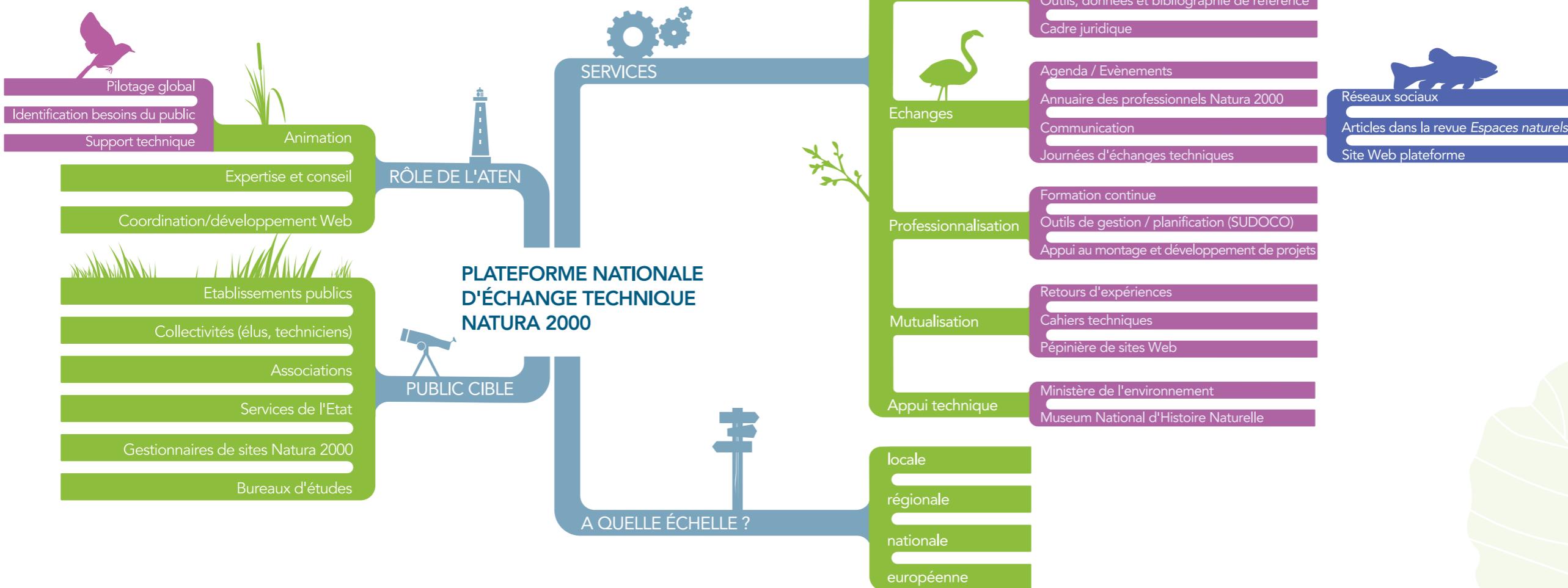
3 Professionnaliser

- Comment accroître la performance et la diffusion d'outils simples et opérationnels permettant d'apprécier l'efficacité des actions de gestion, à l'échelle des sites ?
- Comment renforcer les compétences et l'expertise pour les sites Natura 2000 au niveau des services déconcentrés de l'État ?

Cette réflexion devra être menée sous l'égide du ministère, avec la collaboration de nombreux partenaires nationaux ou territoriaux dans le cadre de l'installation de l'AFB.



Représentation Schématique de la plate-forme Natura 2000 de l'Aten



IV ANNEXES

Annexe 1 : Listes des Journées d'échanges techniques (JET) Natura 2000 organisées par l'Aten (en moyenne 70 participants par JET)

Natura 2000 et Trame verte et bleue - 10 septembre 2015 à Paris
Les Financements Natura 2000 – 12 février 2015 à Paris
Evaluation de l'état de conservation des habitats ouverts à l'échelle du site - 15 avril 2014 à Metz
Mutualisation des ressources pour la gestion des sites Natura 2000 – 14 février 2013 à Rennes
MAEt – 4 juillet 2012 à Valence
Sports de nature et Evaluation des incidences Natura 2000 – 4 décembre 2012 à Paris
Natura 2000 en mer : Mise en place et rôle des acteurs – 30 novembre 2010 - Gujan-Mestras
Evaluation des incidences Natura 2000 - 29 juin 2010 - Valence
Natura 2000 en mer - 10 décembre 2009 - Nantes

La communication dans les sites Natura 2000 - 22 octobre 2009 - Dole
Les contrats Natura 2000 - 15 septembre 2009 - Chantilly
Les suivis scientifiques en sites Natura 2000 - 2 juillet 2009 - Montpellier
Les sites Natura 2000 en vallées alluviales - 19 mai 2009 - Orléans
Les chartes Natura 2000 - 18 décembre 2008 - Valence
La communication sur les sites Natura 2000 et l'animation des docobs - 27 novembre 2008 - Rennes
Les Mesures Agro-Environnementales territorialisées - 30 octobre 2008 - Limoges
Les contrats Natura 2000 forestiers et «ni-ni» - 3 juillet 2008 - Besançon

Annexe 2 : Forum des gestionnaires – Édition n°12 (2006)

Forum des Gestionnaires des Espaces Naturels

« Natura 2000 : regards croisés sur une politique européenne de gestion des milieux naturels » - vendredi 17 mars 2006 – Paris (75)
– organisateurs : FCEN et Aten

Nombre de participants : 300 participants

1. Programme des interventions

Session 1 : Mettre en œuvre Natura 2000

Intitulé et auteur(s) de l'intervention
Les enseignements à tirer de la mise en œuvre de Natura 2000 dans l'Union européenne et en France.
Rob Van APPELDOORN / Alterra (Pays-Bas).

Intégration de Natura 2000 dans les politiques territoriales.
Philippe MESTELAN / Parc naturel régional du Massif des Bauges et Carole TOUTAIN / Syndicat Intercommunal du Plateau de la Leysse.

Un exemple d'adhésion à Natura 2000 : la charte expérimentale des Petites Iles de France.

Jacques LESCAULT / Association Les Petites Iles de France.

Un nouvel outil au service des acteurs : projet de la plate-forme technique Natura 2000.

Hassan SOUHEIL, Hélène DUBAELLE et Yves VERILHAC / Aten

Session 2 : Une opportunité pour une démarche territoriale
Intitulé et auteur(s) de l'intervention

De la protection urbanistique à l'intégration au Réseau Natura 2000.
Josep PERPINYA PALAU / Maire de Sant Just Desvern et Marià MARTI VIUDES / Parc de Collserola (Espagne).

Natura 2000 comme outil au service d'un projet de territoire.
Joël FOURNIER / Maire de Montselgues et Hervé COQUILLART / Conservatoire Rhône-Alpes des Espaces Naturels.

Mise en place d'un dispositif de gestion intégrée sur l'archipel des îles Chausey.
Stéphane RENARD / Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres. Délégation Normandie.

Session 3 : Évaluer, évoluer, s'adapter

Intitulé et auteur(s) de l'intervention
L'évaluation de l'état de conservation des habitats et des espèces : exemple de la démarche allemande.

Axel SSYMANIK / Office Fédéral pour la Conservation de la Nature (Allemagne).

Evaluation économique du programme Natura 2000 en France.
Bruno MARESCA / CREDOC : Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de Vie.

La directive Habitats et la place des élus dans l'élaboration de la première génération de documents d'objectifs.
Agnès FORTIER et Pierre ALPHANDERY / INRA – Réseau Grenat.

Table ronde

Table ronde animée par Jacques ROUSSEAU-DUFOUR sur le thème : Pour les acteurs de Natura 2000 en France : quelles leçons

retenir ? Quelles opportunités saisir et quels partenariats développer ? Quelles évolutions attendre des dispositions de Loi relative au développement des territoires ruraux ? Comment réussir ensemble ce projet ?

Madame Françoise GROSSETETE / Parlement européen
Monsieur Daniel BEGUIN / Association des Régions de France
Madame France GAMERRE / Ville de Marseille
Monsieur François LETOURNEUX / Eurosité
Monsieur Patrick FALCONE / Ministère de l'Agriculture et de la pêche
Monsieur Jean-Marc MICHEL / Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable

2. Initiatives

Intitulé et auteur(s) de l'intervention

Perspectives de conservation de quelques espèces d'intérêt communautaire sur le site Natura 2000 de Quérigut Orlu (Ariège).
Anne PARIS et Pierre DEFOS DU RAU / Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage

Natura 2000 en Languedoc-Roussillon : enjeux et potentiels pour le développement des territoires ruraux.
Sonia BERTRAND / Conservatoire des Espaces Naturels Protégés du Languedoc-Roussillon

Natura 2000 au Frioul : un levier supplémentaire pour un projet de territoire à grande échelle, le Plan de Gestion de la Rade de Marseille.
Emilia MEDIONI / Ville de Marseille

Une exposition itinérante Natura 2000 pour le site du Madres-Coronat depuis 2001.
Charlotte MEUNIER / Association de Gestion de la Réserve Naturelle de Nohèdes

Annexe 3 : Articles et dossiers de la revue Espaces naturels

EspacesNATURELS

Deux dossiers Natura 2000 de 15 articles :

Espaces naturels n°17 (2007) :

Dossier principal - Natura 2000 « Collectivités nouveaux pilotes »
Levez les yeux du guidon.

Ce qu'ils en pensent, la compétence aux élus locaux.
L'État garant ou pilote technique ?

Loi Développement des territoires ruraux. Les collectivités locales au cœur du dispositif.

Signer une charte. Les propriétaires s'impliquent. Des mesures fiscales en faveur des sites Natura 2000.

Mobiliser des fonds.
Chargé de mission Natura 2000. Quel métier ? Fiche de poste.

Le Cemagref confirme le rôle fondamental des chargés de mission.
Gouvernance et management. Natura 2000 a permis de modifier la culture des services.

Plus de lisibilité pour l'avenir, demandent les maires des communes forestières.

Copie non conforme. Leur docobs sera remanié pour parvenir au financement des actions programmées.

L'emploi rural écologique a de l'avenir.
Communication visuelle : évitez les pièges. Des spécialistes expliquent...

Espaces naturels n°28 (2009) :

Dossier principal - Natura 2000 « La contractualisation a-t-elle fait ses preuves ? »

Les articles :

- › Au risque d'éroder le climat de confiance.
- › Europe, une approche diversifiée de Natura 2000.
- › L'exonération de taxe foncière n'est pas un argument décisif.
- › Les mesures agroenvironnementales sont-elles utiles à la biodiversité?
- › Vices et vertus d'un contrat signé avec une entreprise.
- › Amortir les surcoûts de production avec Natura 2000.
- › Natura 2000 : ils en témoignent.
- › La poupée russe administrative.
- › Être ou ne pas être concerné.

Articles concernant Natura 2000

Article | Espaces naturels n° 1 - janvier 2003

Élaboration des documents d'objectifs - De la théorie à la pratique : encore un pas

Chaque site Natura 2000 fait l'objet d'un document d'objectifs. Sa procédure d'élaboration, telle qu'elle est prévue par les textes, laisse une large place à la concertation, dans le but d'aboutir à un document plus négocié qu'imposé. Cette concertation est organisée au travers du comité de pilotage Natura 2000, obligatoirement associé à l'élaboration du document, et dont la composition est arrêtée par le préfet du département. Mais la théorie reste à mettre en pratique. En effet, les acteurs impliqués n'ont pas tous l'assurance d'être systématiquement représentés au sein de ce comité...

Fabienne Martin Therriaud

Article | Espaces naturels n° 1 - janvier 2003

Directives « Habitats » et « Oiseaux » - Quels effets pour le citoyen français ?

Une directive impose à l'État un résultat à atteindre, en lui laissant le choix de la forme et des moyens, mais n'a pas d'effet juridique direct sur le citoyen tant qu'elle n'a pas été transposée en droit interne....

Fabienne Martin Therriaud

Article | Espaces naturels n° 1 - janvier 2003

Mise en place des documents d'objectifs - Natura 2000, La concertation, c'est possible

La définition du document d'objectif (le docob) est la première étape vers la mise en place d'un site Natura 2000. Les textes prévoient d'ailleurs que la concertation en est une des modalités essentielles. À Nohèdes, Alain Mangeot a réussi à conduire le projet en associant les acteurs locaux. Pour lui, il ne s'agit pas d'un exploit mais de l'application de savoir-faire et savoir-être dont "suivi" et "rigueur" sont les maîtres mots.

Alain MANGEOT - Conservateur de la réserve naturelle de Nohèdes et chef de projet Natura 2000

Article | Espaces naturels n° 2 - avril 2003

Politiques communautaires en faveur des espaces naturels Life-nature - comment financer l'action ?

Life-nature est le financement européen de référence pour les actions de protection de la nature. Depuis sa création, en 1992, soixante-six projets français en ont bénéficié. Mais attention, la médaille à son revers. Le montage et la gestion d'un projet Life-nature sont loin d'être une simple formalité. Le jeu en vaut pourtant la chandelle...

Hélène Hasle

Article | Espaces naturels n° 3 - juillet 2003

Comment ils font, les autres ? - Natura 2000, des stratégies nationales contrastées

Déjà dix ans... Dix ans que les États membres œuvrent à la mise en place de la directive européenne Habitats, faune, flore. Dix ans que les choses se préparent pour le grand rendez-vous de 2004 : la réalisation du réseau écologique européen Natura 2000. Pour cette date, en effet, le réseau Natura 2000 devra être opérationnel : chacun des quinze États membres devra avoir désigné des ZPS et des ZSC. Chacun, aussi, devra avoir défini les modalités de gestion effective de ces sites.

Stéphanie Aulon - Agro économiste • Station biologique de la Tour du Valat

Article | Espaces naturels n° 4 - octobre 2003

Cahiers d'habitats - mais qui les utilise ?!

Le Centre régional de la propriété forestière Nord Picardie utilise les Cahiers d'habitats. Éloges et critiques d'un outil scientifique destiné à aider la mise en place des inventaires.

Article | Espaces naturels n° 8 - octobre 2004

Jumelage Natura 2000 - La Pologne choisit de s'appuyer sur l'expérience française

Le ministère polonais de l'Environnement a retenu la France pour l'accompagner dans la constitution de son réseau Natura 2000 et la mise en œuvre des directives Oiseaux et Habitats...

Recueilli par Joël Demasson auprès de Emmanuel Thiry (Conseiller au ministère polonais de l'Environnement).

Article | Espaces naturels n° 9 - janvier 2005

Natura 2000 - En mer, l'application s'avère difficile

Affirmer qu'un réseau écologique européen cohérent doit s'étendre indifféremment aux zones terrestres et marines semble relever d'une lapalisse. Hélas, la mer reste un milieu bien particulier d'un point de vue juridique et les instruments élaborés initialement dans une optique résolument terrestre tels que la directive Habitats se révèlent difficilement applicables...

Sébastien Mabile Docteur en droit – Consultant

Article | Espaces naturels n° 10 - avril 2005

Politique agricole commune - une question de survie

La Politique agricole commune évolue. La réforme vise à adapter l'agriculture au contexte économique international tout en intégrant un développement plus durable. La responsabilité de sa mise en œuvre appartient aux États. Ce qui change...

France Drugmant - Chargée de mission agriculture à la Fédération des Parcs. Marie-Odile Neurisse - Stagiaire à la Fédération des Parcs

Article | Espaces naturels n° 14 - avril 2006

Natura 2000 et territoires - Construire une culture commune

Dix-huit mois après l'engagement du programme Life nature et territoires en Rhône-Alpes, un premier bilan apporte des indications sur la manière dont les acteurs locaux peuvent s'approprier Natura 2000.

Moune Poli à partir des propos de Hervé Coquillart (Cren Rhône-Alpes) et Pascal Faverot (Cren Rhône-Alpes)

Article | Espaces naturels n° 16 – octobre 2006

Seuls dans la Dombes - Pêcheurs, ils ont signé un contrat Natura 2000. Et après ?

Sur les très grands sites Natura 2000 (Sologne, Dombes...), il est parfois difficile de trouver un opérateur légitime pour élaborer le document d'objectifs (docob). Plusieurs coopérateurs, représentant les différents usages du site, assistés par des bureaux d'études, se lancent alors dans l'aventure. Mais que se passe-t-il après la signature du contrat, lorsque l'on entre dans la phase opérationnelle d'animation du docob ? En 2004, le groupement agricole foncier Letoublon, propriétaire de l'étang de Gosprie signait un contrat Natura 2000. Rencontre avec les propriétaires, très motivés, mais perplexes sur les actions à mener...

Hélène Dubaële - Aten

Article | Espaces naturels n° 16 - octobre 2006

Banc d'essai dans le Gers - J'ai testé le logiciel d'évaluation des docobs

La France doit évaluer sa politique de mise en œuvre de Natura 2000. Le ministère de l'Énergie et du Développement durable s'est donc attelé à construire un logiciel permettant d'évaluer si les mesures prévues ont été suivies de réalisation effective.

Aurélie Belvèze - Pôle environnement Adasea du Gers

Article | Espaces naturels n° 17 - janvier 2007

Le Cemagref confirme le rôle fondamental des chargés de mission

Comment les opérateurs de sites Natura 2000 perçoivent-ils les espaces dont ils ont la charge ? Dans quel contexte précis ces sites ont-ils été créés ? Avec quels outils, quelles difficultés ? Pour répondre à ces questions, le Cemagref a ouvert une enquête auprès des opérateurs locaux. Les 192 réponses comptabilisées permettent de brosser un tableau représentatif de la gouvernance des sites Natura 2000....

Sylvie Vanpeene-Bruhier - Cemagref – unité de recherche Écosystèmes montagnards

Article | Espaces naturels n° 17 - janvier 2007

Des mesures fiscales en faveur des sites Natura 2000

La loi a institué des mesures d'ordre fiscal concernant les sites Natura 2000. Exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties. Elle est accordée pour les propriétés figurant sur une liste établie par le préfet. Le document d'objectifs doit avoir été approuvé et ces propriétés doivent faire l'objet d'un « engagement de gestion » (contrat Natura 2000 ou charte Natura 2000) conformément au docob en vigueur. L'exonération est applicable pendant cinq ans à compter de l'année qui suit la signature du contrat ou l'adhésion à la charte...

Fabienne Martin-Theriaud - Atelier technique des espaces naturels

Article | Espaces naturels n° 17 - janvier 2007

Copie non conforme - Leur docob sera remanié pour parvenir au financement des actions programmées

Responsable de la mise en œuvre de quatre documents d'objectifs jurassiens, dont le massif du Risoux et la forêt du Massacre, Vincent Augé aborde les difficultés de financement...

Vincent Augé - Ingénieur ONF – Jura

Article | Espaces naturels n° 17 - janvier 2007

Mobiliser des fonds - 2007 : une nouvelle ère pour financer Natura 2000

Janvier 2007 inaugure une nouvelle ère pour obtenir des fonds en faveur des projets Natura 2000. En effet, l'Europe a redéfini les règles du jeu des instruments financiers communautaires pour la période 2007-2013 (nouveaux règlements pour chaque fonds européen). Plutôt que de créer un fond exclusivement dédié à Natura 2000, la Commission européenne a choisi d'intégrer les financements dans les politiques sectorielles...

Recueilli par Moune Poli

Article | Espaces naturels n° 17 - janvier 2007

Loi Développement des territoires ruraux - Les collectivités locales au cœur du dispositif

En date du 23 février 2005, la loi sur le développement des territoires ruraux modifie la gouvernance des territoires Natura 2000. Les collectivités locales y prennent dorénavant un rôle prépondérant. Éclairage sur les changements et leurs conséquences juridico-politiques...

Cyrille Lefebvre - Direction de la nature et des paysages Ministère de l'environnement et du développement durable

Article | Espaces naturels n° 17 - janvier 2007

Plus de lisibilité pour l'avenir, demandent les maires des communes forestières

Les nouvelles désignations de sites confirment une tendance déjà observée : les milieux forestiers sont fortement représentés dans le réseau français Natura 2000. Les élus cherchent alors à s'impliquer...

Marie Ly - Fédération nationale des communes forestières

Article | Espaces naturels n° 39 - juillet 2012

Dunes de la Slack – Pas-de-Calais - Quelle efficacité, les études d'incidences ? - On a tourné un film dans un site Natura 2000

L'étude d'évaluation des incidences obligatoire avant toute activité impactante dans un site Natura 2000 est-elle vraiment efficace ? Dans les dunes de la Slack, l'impact de la fréquentation lié au tournage d'un film n'a pu être limité que par la présence du gestionnaire à chaque heure du tournage...

Xavier Douard - Eden 62

Article | Espaces naturels n° 20 - octobre 2007

Massif de la Sainte-Victoire - Élaboration concertée du plan de gestion chasse et du document d'objectif

Élaboration concertée du plan de gestion chasse et du document d'objectif. Quand chasseurs et gestionnaires des espaces naturels s'entendent..., pourrait-on titrer sur cette expérience, suffisamment inusitée pour qu'on s'y intéresse.

Aline Quod - Office national de la chasse et de la faune sauvage

Article | Espaces naturels n° 23 - juillet 2008

Bilan mitigé pour l'état de conservation - L'évaluation 2007 constitue un état des lieux

Tous les six ans, les États européens doivent réaliser des bilans de la mise en œuvre de la directive Habitats, faune, flore sur leur territoire. À partir de 2007, ces bilans comprennent un volet d'évaluation de l'état de conservation des espèces et habitats naturels et semi-naturels d'intérêt communautaire. La première évaluation de 2007 constitue un état des lieux, base de comparaison pour les évaluations futures (2013...) qui traduiront les tendances. Cette évaluation s'est achevée en France fin 2007 et les résultats ont été transmis à la Commission européenne.

Hélène Souan - Cellule biodiversité Direction de la nature et des paysages

Article | Espaces naturels n° 25 - janvier 2009

Contrats Natura 2000 - La circulaire, un an après

Il existe trois grands types de contrats Natura 2000 : agricoles, forestiers, non agricoles-non forestiers. La circulaire précisant les conditions de financement concerne les deux derniers...

Elena Miteva - Juriste, Cabinet Huglo Lepage

Article | Espaces naturels n° 28 - octobre 2009

Être ou ne pas être concerné - L'évaluation des incidences des activités et projets sur les sites Natura 2000

Trois types d'outils sont utilisés pour la gestion des sites Natura 2000 : les outils réglementaires existant indépendamment de Natura 2000 qui encadrent ou interdisent certaines activités ; les outils contractuels (contrats et chartes) ; le régime d'évaluation des incidences qui évolue aujourd'hui.

Hélène Montelly - Bureau Natura 2000, ministère en charge de l'environnement

Article | Espaces naturels n° 30 - avril 2010

Parc national des Cévennes - La charte Natura 2000, un outil pour la quiétude des grands rapaces

L'enjeu : la préservation des rapaces. Le constat : malgré une législation protectrice, diverses perturbations mettent en danger les espèces. La solution : la mise en place dans la charte Natura 2000 de périmètres de quiétude.

Grégoire Gautier - PN des Cévennes & Jean de Kermabon - PN des Cévennes

Article | Espaces naturels n° 34 - avril 2011

Au service de la Trame : les mesures agro-environnementales territorialisées

Avez-vous pensé aux mesures agro-environnementales territorialisées ? Elles peuvent être mobilisées, en milieu agricole, au service de la Trame verte et bleue. De nature contractuelle, l'outil permet à des exploitants agricoles, s'engageant pour cinq ans sur un changement de pratiques, d'accéder à des aides financières... Des questions se posent cependant sur son adaptation au service de la Trame...

Gabriel Soulard - PNR Normandie-Maine, Stéphan Arnassant - PNR Camargue, Isabelle Civette - PNR Morvan, Thierry Mougey - Fédération des PNR de France

Article | Espaces naturels n°39 - juillet 2012

Incidences des manifestations sportives : les Bretons innovent

Le décret de 2010 sur l'évaluation des incidences N2000 soumet les organisateurs de manifestations sportives à une nouvelle réglementation. Le Centre régional d'expertise et de ressources des sports de nature en Bretagne (CRER), vient de sortir une étude sur les différences d'appropriation et d'application de cette réglementation dans les départements bretons par les acteurs concernés (services administratifs, chargés de mission Natura2000, organisateurs). Elle propose un ensemble d'actions visant à améliorer la démarche pour concilier enjeux environnementaux et sportifs...

Caroline VINCENT

Article | Espaces naturels n° 40 - octobre 2012

En pratique - Méthode pour les pelouses calcicoles et les prairies de fauche

Méthodes disponibles pour l'évaluation de l'état de conservation des habitats.

Une série de méthodes simples permet d'évaluer l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire. À destination des gestionnaires de sites Natura 2000, elles sont élaborées à la demande du ministère de l'Écologie.

Lise Maciejewski & Farid Bensettini - Muséum national d'histoire naturelle

Article | Espaces naturels n° 40 - octobre 2012

Etat de conservation, où va-t-on ?

La commission scientifique de Réserves naturelles de France s'est penchée sur la thématique de l'évaluation de l'état de conservation. Concluant que le protocole méritait d'être appliqué à d'autres espaces que Natura 2000, elle a également ouvert un certain nombre de perspectives.

Bernard Pont - RNF

Article | Espaces naturels n° 43 - juillet 2013

Bretagne, Ça marche ? L'évaluation des incidences des manifestations sportives

Courses de scooters des mers, de chars à voile, régates en voilier... le décret du 9 avril 2010 prévoit d'évaluer les incidences des manifestations sportives sur les sites Natura 2000. Après deux ans d'application, le Centre régional d'expertise et de ressources des sports de nature en Bretagne a cherché à faire le bilan de cette démarche réglementaire et notamment son application sur les aires marines protégées bretonnes. L'enquête a porté sur 151 dossiers d'évaluation des incidences Natura 2000. La méthode choisie s'est appuyée à la fois sur des questionnaires et sur des entretiens semi-directifs auprès des acteurs concernés.

Caroline Vincent - Crer/Cros Bretagne

Article | Espaces naturels n° 44 - octobre 2013

Grâce à l'Europe... - Les évaluations d'incidences

De prime abord, le droit européen est un peu loin des préoccupations des gestionnaires. Il a pourtant des répercussions très concrètes sur leur quotidien, en témoigne un arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne qui opposa, le 4 mars 2010, la Commission européenne

à la France. L'UE a œuvré pour la mise en place d'un cadre normatif commun à la protection de l'environnement. Un premier acte fondateur était posé par l'adoption de la directive Oiseaux (1979), suivie quelques années plus tard par la directive Habitats faune flore (1992). Le réseau Natura 2000 s'est ainsi formé, avec ses ZPS et ses Sic.

Romain Ecorchard - Bretagne Vivante

Article | Espaces naturels n° 44 - octobre 2013

«En Bourgogne, les services de l'État ont choisi de financer des projets hors zone Natura 2000»

Rencontre avec Isabelle Civette, Chargée de mission Espaces naturels remarquables. PNR du Morvan

Depuis 2007, en partenariat avec les chambres d'agriculture bourguignonnes, le Parc naturel régional du Morvan engage sept mille hectares de prairies remarquables dans un projet agri-environnemental. Celui-ci mobilise des mesures à obligations de moyens sur les parcelles humides et le bocage ; ainsi que des mesures à obligations de résultats sur les prairies sèches.

Isabelle Civette - Chargée de mission Espaces naturels remarquables. PNR du Morvan

Article | Espaces naturels n° 44 - octobre 2013

Mesures agri-environnementales - L'avenir est-il dans l'obligation de résultats ?

Par la signature d'un contrat de mesures agri-environnementales, l'agriculteur s'impose des moyens à mettre en œuvre. Et si, plutôt, il s'engageait sur des résultats à atteindre ? Retour d'expérience...

Christine de Sainte Marie - Ingénierie de recherche Inra
Rainer Oppermann - Directeur, Institut pour l'agroécologie et de biodiversité (Ifab) - Allemagne

Article | Espaces naturels n°45 - janvier 2014

Définir les habitats marins des puffins : Une étude bio-télémétrique de grande ampleur

La collaboration entre scientifiques, gestionnaires d'espaces naturels et l'Agence des aires marines protégées (AAMP) fournit des connaissances essentielles à la conservation des prédateurs marins et de leurs milieux. De quoi nourrir une stratégie pour l'identification des sites Natura 2000 en mer.

David Grémillet, Clara Péron, Laurence Meslin

Article | Espaces naturels n°46 - avril 2014

Premières mesures aqua-environnementales

Les étangs de Brenne connaissent une activité piscicole économiquement fragile. Activité néanmoins essentielle car ils sont tous issus de la main de l'homme. Les premiers furent créés pour la production de poisson à partir du haut-moyen âge. L'étang doit ainsi être continuellement géré, entretenu, sous peine de se combler et de disparaître, et avec lui les espèces qui lui sont liées.

Benoît Pellé Chargé de mission environnement, PNR de la Brenne

Article | Espaces naturels n°51 - juillet 2015

Gérer le public sur l'estran

Le Parc naturel régional d'Armorique a été sollicité par un organisateur de trail de plus de 1000 participants, dont l'une des portions de parcours passe au sein du site Natura 2000, pour un accompagnement à la réalisation de l'évaluation des incidences.

Agathe Larzillière, Parc naturel régional d'Armorique

Article | Espaces naturels n°51 - juillet 2015

Exonération de la TFNB : une mesure à affiner

Depuis quelques années, des mesures fiscales sont prises en faveur du patrimoine naturel. C'est le cas avec l'exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties. Mais la situation mérite d'être clarifiée et stabilisée.

Guillaume Sainteny, École polytechnique

Thierry Mougey, Fédération des PNR de France

Annexe 4 : Cahiers techniques de l'Aten sur Natura 2000

N°82 / Guide d'élaboration des docobs Aten (2011) - 124 p.



Guide Version française (.pdf) :

[http://ct82.espaces-naturels.fr/sites/default/files/documents/ct82/ct_82_gm_docob_2011.pdf](http://ct82.espaces-naturels.fr/sites/default/files/documents/ct82_ct_82_gm_docob_2011.pdf)

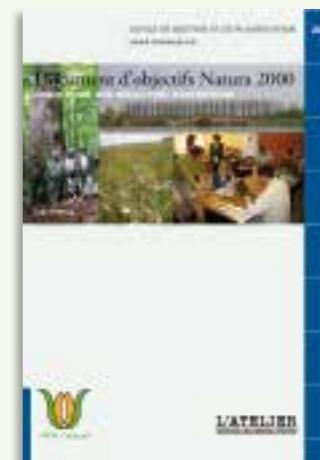
Guide Version anglaise (.pdf) :

http://ct82.espaces-naturels.fr/sites/default/files/documents/ct82/091210_cahier_82_en_entier.pdf

Ce guide a pour objectif d'apporter aux structures porteuses et aux opérateurs des sites Natura 2000, les éléments méthodologiques nécessaires à l'élaboration du docob. Il est une version mise à jour du guide homonyme de 2008.

Résumé : Ce guide a pour objectif d'apporter aux structures porteuses et aux opérateurs des sites Natura 2000, les éléments méthodologiques nécessaires à l'élaboration du docob. Il s'inspire d'exemples issus de sites Natura 2000 aux niveaux national, régional et local. Il suit et décline la trame obligatoire type (au sens du Code de l'environnement) et intègre les évolutions juridiques liées à la mise en œuvre de la démarche Natura 2000 en France.

N°81 / Guide pour une rédaction synthétique des docobs (2008) 56p. TERRAZ L. et al. - Aten



Guide (.pdf) :

http://ct81.espaces-naturels.fr/sites/default/files/documents/ct81/cahier_technique_81_guideredactionsynthetiquedocob.pdf

Ce guide a pour objectif d'apporter aux structures porteuses et aux opérateurs des sites Natura 2000, des recommandations pour la réalisation d'une version synthétique et condensée du docob d'un site.

Résumé : L'expérience engagée au cours du jumelage piloté par l'Aten et le MEEDDAT avec la Pologne et la Roumanie en 2006 et 2007 a permis de produire un document d'objectifs synthétique. Ce projet a été développé sur 10 sites pilotes dont 5 en France. Une version adaptée pour la France fait l'objet d'un test concluant sur plusieurs sites en Franche-Comté dont certains ont déjà validé ce nouveau type de docob en comité de pilotage. Il en ressort l'élaboration d'un docob synthétique dont les bases sont largement partagées. Ainsi, ce docob engendre une rédaction plus rapide, une grande cohérence entre les sites, une mutualisation des acquis, une meilleure lisibilité locale contribuant à garantir une concertation locale optimale et une meilleure réussite du projet de gestion. Il offre la trame d'un docob-type «prêt-à-remplir» composé principalement d'une succession de tableaux et synthèses où seront saisies et analysées les données essentielles pour la sauvegarde et la gestion du site.



N°73 / La mise en œuvre de Natura 2000, l'expérience des réserves naturelles (2004) – 96 p. RNF & Aten

Ce document complète le "Guide méthodologique des documents d'objectifs Natura 2000" en illustrant son application.

Résumé : Le guide vise à préciser les modalités de réalisation et d'application des documents d'objectifs et de montrer comment les réserves naturelles peuvent servir de pôles de référence dans cette démarche.

Existe en version anglaise : Implementation of Natura 2000, experience of the french nature reserves

Annexe 5 : Les formations Natura 2000 à l'Aten entre 2010 et 2015

Nombre de formations par an.

Code	Libellé	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Administration, gestion, management	Natura 2000 : prise de poste	1	2	2	3	1	2
Aménagement et développement durable	Dispositifs de compensation		1		1		
Aménagement et développement durable	Élaboration d'un document d'objectifs Natura 2000 terrestre et/ou marin	1	1				
Aménagement et développement durable	Entrer dans la culture Natura 2000	1	1		1		
Aménagement et développement durable	Évaluation des incidences sur les sites Natura 2000 - général	3	3	3	3	2	2
Aménagement et développement durable	Éviter, réduire, compenser : acteurs, principes et mise en œuvre				1		
Communication, éducation, accueil du public	Intégrez ou montez votre programme de sciences participatives				1		1
Enjeux et logiques d'acteurs	Gestion de conflits et négociation	1	1		1	1	2
Enjeux et logiques d'acteurs	L'animation des sites Natura 2000		1	1		1	1
Gestion des milieux et des espèces	Approche du fonctionnement des écosystèmes littoraux	1		1		1	
Gestion des milieux et des espèces	Botanique : approfondissement					1	
Gestion des milieux et des espèces	Botanique : initiation					2	2
Gestion des milieux et des espèces	Botanique : spécialisation graminées					1	
Gestion des milieux et des espèces	Bryophytes : connaître et déterminer les espèces protégées en France			1			1
Gestion des milieux et des espèces	Cartographie des habitats d'espèces animales	1	1				
Gestion des milieux et des espèces	Chiroptères : connaissance des espèces			1		1	2
Gestion des milieux et des espèces	Comment gérer ou restaurer un site en vallée alluviale ?				1		
Gestion des milieux et des espèces	Concevoir, mettre en œuvre et valoriser des suivis d'espèces				1		
Gestion des milieux et des espèces	Espèces exotiques envahissantes : de la connaissance à la gestion			1		1	
Gestion des milieux et des espèces	Évaluer l'état de conservation des habitats				2	2	1
Gestion des milieux et des espèces	Gestion agro-pastorale et biodiversité					1	1
Gestion des milieux et des espèces	Gestion conservatoire des amphibiens			1		1	
Gestion des milieux et des espèces	Gestion conservatoire des populations de reptiles		1		1		1
Gestion des milieux et des espèces	Gestion et contrats Natura 2000	3	2	3	1		2
Gestion des milieux et des espèces	Initiation à l'ornithologie	2	1	1	1	1	1
Gestion des milieux et des espèces	Initiation à l'ornithologie des oiseaux marins		1		1		1
Gestion des milieux et des espèces	Inventaire, (évaluation) et cartographie d'habitats non forestiers		1		1		
Gestion des milieux et des espèces	Le génie écologique pour restaurer et gérer les zones humides						1
Gestion des milieux et des espèces	Les mares : de la fonctionnalité à la gestion				1		1
Gestion des milieux et des espèces	Les modalités de gestion des sites Natura 2000	1	1	1	1		
Gestion des milieux et des espèces	MAE Mesures agro-environnementales		1	1			2
Gestion des milieux et des espèces	Mesures de gestion favorables aux oiseaux		1	1		1	
Gestion des milieux et des espèces	Milieu marin : identifier les espèces caractéristiques	1		1	1		1
Gestion des milieux et des espèces	Odonates : détermination, caractérisation des habitats	1	1	1	1	1	1
Gestion des milieux et des espèces	Ornithologie : limicoles, Anatidés et oiseaux marins					1	
Gestion des milieux et des espèces	Phytosociologie et gestion	1		1		1	
Gestion des milieux et des espèces	Prairies, parcours, troupeaux et éleveurs niveau 1			1	1	2	1
Gestion des milieux et des espèces	Typologie des habitats benthiques littoraux	1	1				
Technologie de l'information et communication	Création d'un site web Natura 2000	3	2	2	3	2	1
Technologie de l'information et communication	SUDOCO prendre en main l'outil de SUivi des DOCOb	1	3	1			
Nombre de formations		25	27	23	28	25	28

© Arnaud Bouissou/Terra - MEEM Béatrice Carpy - Aten, Thomas Gendre - Aten





La plate-forme technique Natura 2000



Maquette
Antoine Bardelli - www.bardelli.fr

Impression
Impact Imprimerie - Octobre 2016.
1300 exemplaires.
Imprimé sur papier issu
de forêts gérées durablement.
Encres végétales.



Iconographie
Photos de couverture : Thomas Gendre - Aten.



Aten
2, place Viala
34060 Montpellier Cedex 2
Tél. : 04 67 04 30 30
Fax : 04 67 52 77 93
contact@espaces-naturels.fr
www.espaces-naturels.fr